

RELATIONS EUROPE-TIERS MONDE EN 1992

(Article paru dans UniScope, hebdomadaire d l'Université de Lausanne, le 1.10.89)

Après la célébration du bicentenaire de la Révolution Française et à l'approche de la constitution du marché unique européen, la redéfinition du rapport entre l'Europe et le Tiers Monde demeure l'une des tâches les plus urgentes de tous ceux qui sont attachés à la lutte pour la démocratie et la paix, au "centre" et à la "périphérie".

Beaucoup plus qu'une simple approche théorique ou morale, les problématiques de la démocratie pluraliste et de la justice sociale dans le Tiers-Monde, conçu dans le cadre des relations Europe- Tiers Monde, constituent la base de ces relations nouvelles.

En réalité, il s'agirait de savoir comment, d'une part, l'Europe - dans son Unité - conçoit ses rapports avec les pays du Tiers Monde et, de l'autre, comment ces derniers, sans se soumettre et sans remettre en question définitivement leurs propres histoires, pourraient participer à la mise en place d'une nouvelle séquence de l'histoire européenne (et peut-être mondial) ?

Car le développement économique et culturel des pays européens, s'il se veut harmonieux et humaniste, ne pourrait se réaliser qu'en étroite collaboration avec les partenaires du Tiers- Monde qui, devraient pouvoir bénéficier des mêmes avantages que les européens.

Dès lors, comment savoir si les pouvoirs étatiques du Tiers- Monde représentent véritablement une majorité de leurs citoyens ; comment mesurer les risques de bouleversements violents éventuels et finalement quels sont, dans ces situations les critères de légitimité des représentants-Etats ?

Quand on parle du Tiers-Monde, il ne s'agit pas uniquement des Etats ou des pouvoirs en place - comme l'ont souvent laissé entendre jusqu'ici les Etats européens dans leurs rapports avec ces pays - mais également et surtout des peuples et des nations qui auront leur mot à dire dans l'élaboration de tout projet à long terme.

En effet, la stabilité et la durée sont des conditions primordiales à toute coopération et à toute collaboration entre Europe Unie et le Tiers- Monde. Or, toute stabilité à long terme dans le Tiers-Monde suppose une participation active de la population et des élites de ces pays - par l'intermédiaire de leurs représentants légaux - aux processus de décision concernant une politique nationale ou internationale de développement culturel et économique.

Au lieu de favoriser, par le soutien à des régimes non démocratiques ou par l'indifférence envers leurs revendications démocratiques, la fuite et l'émigration des cadres et des élites du Tiers- Monde vers l'Europe (et de contribuer ainsi à la pauvreté scientifique et technologique du Tiers-Monde), cette dernière devrait préparer le retour de ces élites vers leurs pays en les soutenant dans leur tentative d'introduire plus de liberté dans leurs pays d'origine. C'est ainsi qu'elles pourraient se rendre plus utiles dans le développement socio-économique du Tiers- Monde.

Ce débat est d'autant plus important qu'il y a de plus en plus de courants et de penseurs dans le Tiers-Monde et en Europe qui aspirent à une remise en question des acquis de l'"Histoire Universelle" au nom d'un retour fictif et problématique aux "histoires et traditions particulières". Sous prétexte du respect des "identités" et

"traditions" certains adeptes des intégrismes religieux, culturels, ethnique ou raciaux tentent de nous faire accepter de nouvelles idéologies autoritaires et absolutistes. Il est, à cet égard, intéressant de constater la similitude des thèses de la "nouvelle droite" européennes et de "l'islamisme radical" du Tiers-Monde. Ces thèses dont la remise en question des valeurs dites "universelles" constituent la base ne peuvent aboutir qu'à la capitulation devant la loi du plus fort, désormais seul instrument de règlement des conflits nationaux et internationaux en l'absence des règles "universelles".

Comment faire comprendre que les droits civiques et individuels ne remettent pas forcément en question une culture, une identité ou une religion ?

Comment faire accepter que toutes les révolutions, bouleversements ou contestations dans le Tiers- Monde - mêmes si elles ont échoué parce que mal préparés et mal gérés - se sont accomplis au nom des valeurs, des idées et des méthodes qui donnèrent naissance à l'Europe ?

Et enfin, comment faire admettre que comme toute éducation (même traditionnelle), toute culture et toute technique, la démocratie politique est un apprentissage et qu'elle n'est pas déterminée par un niveau (bas) économique (matérielle) ou autre considération de ce genre ?

La réponse à ces questions constitue les prémisses de l'élaboration de toute politique de coopération Europe-Tiers-Monde. Et, ainsi, le débat concernant les Droits démocratiques de l'Homme dans le Tiers-Monde retrouve toute sa justification.

Il importe donc que les gouvernements, les partis, les syndicats et les citoyens de l'Europe Unie prennent une série de mesures concrètes allant dans le sens de ce rapprochement. Ces mesures sont de plusieurs ordres : politiques, économiques et culturels. La réussite de chaque mesure dépend de celle des deux autres. Car tant que seules les exigences économiques commandent la détermination des coopérations politiques et culturelles, le sort des pays (population) du tiers-Monde et de leur rapport avec le centre (européen) ne changeront guère. Et la continuation de la situation actuelle mènera non seulement à des explosions de violence dans le Tiers-Monde, mais elle mettra également en question les relations économiques nord-sud dont le développement est indispensable à la construction équilibrée de l'Europe Unie.

La lutte contre la misère, la faim et le sous-développement passe par une collaboration plus étroite et plus égalitaire entre le Nord et le Sud. Cette nouvelle collaboration ne peut réussir que par la démocratisation des pays du Tiers-monde.